

**COMPTE RENDU SOMMAIRE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 6 SEPTEMBRE 2018**

- **Validation appel d'offre restauration des couvertures de l'église Saint Cyr-Saint Sainte-Julithe *lot 1 maçonnerie*** : le Conseil Municipal retient l'offre de l'entreprise LEFEVRE d'un montant de 58 181.63€ HT pour le lot 1 maçonnerie.
- **Fonds de Concours pour la « Restauration des couvertures de l'église »** : le Conseil Municipal accepte le fonds de concours de la Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise d'un montant de 12 500€.
- **Achat petit équipement** : le Conseil Municipal accepte le devis WATT SONO d'un montant de 798€ pour l'achat d'une sono portable et le devis ATEMA d'un montant de 940.80€ pour l'achat d'un rideau pour la scène de la salle polyvalente.
- **Temps partiel du personnel communal**: le Conseil Municipal institue le temps partiel à hauteur de 80% pour le poste d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} septembre 2018.
- **Taux de la Taxe d'Aménagement 2018**: le Conseil Municipal maintient le taux de la taxe communale à 2% et à 5 % pour la parcelle A1097.
- **Location de terres** : le Conseil Municipal accepte de louer les terres situées route du Jarrier pour la saison de chasse 2018/2019 à Monsieur VAILLANT Thierry pour un montant de 100€.
- **Convention de capture et d'accueil des animaux errants et/ou dangereux** : le Conseil Municipal accepte de passer une convention avec la société MOLOSS LAND de Longnes moyennant un forfait à hauteur de 0.647€ HT par an et par habitant, l'année 2018 étant proratisée.